

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 04/07/2025 - 6354 - 2008 B 00991 - 494 699 358 - A.D.A.

ADA

F-IDENTIF

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN

494699358

Code activité (NAF)

6622Z

Désignation et adresse du déclarant :

SARL ADA

Courtage et conseil en assurance

0 Rue du Poirier

Carpiquet 14650 FR

Téléphone

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

☐

Code monnaie :

EUR

Désignation du conseil :

« Certifié Conforme »

Feduit

Date d'édition

20/05/2025

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 494699358

Code activité (NAF) 6622Z

Désignation et adresse

SARL ADA

Courtage et conseil en assurance

0 Rue du Poirier

Carpiquet 14650 FR

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration :

NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)

IS1

Catégorie fiscale

BI

Régime fiscal :

RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)

IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :

01/01/2024

Date de clôture de l'exercice ou période N :

31/12/2024

Durée de l'exercice ou période N :

12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1

31/12/2023

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 :

12

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration :

19/05/2025

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : ADA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois

12Adresse de l'entreprise : Rue du Poirier 14650 Carpiquet

Durée de l'exercice précédent

12si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2024	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	79 195,86	116 326,10
	Autres créances (3)	BZ	CA	272 500,00	235 500,00
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	7 581,62	7 581,62
Comptes de Régularisation	Disponibilités	CF	CG	30 452,64	1 214,72
	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	2 559,84	2 634,89
	TOTAL (III)	CJ	CK	392 289,96	363 257,33
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	392 289,96	363 257,33
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : immobilisations :		Stocks :	Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : ADA

Néant

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 10 000,00)			DA	10 000,00	10 000,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)		DC			
	Réserve légale (3)			DD	1 000,00	1 000,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF			
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ)	DG	248 788,33	248 781,72	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	75 354,79	77 606,61	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	335 143,12	337 388,33	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)		DV	50 987,00	25 869,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 159,84		
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	57 146,84	25 869,00	
	Écarts de conversion passif (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	392 289,96	363 257,33	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	57 146,84	25 869,00	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : ADA

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	102 425,76	FH		FI	102 425,76	106 138,94	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	102 425,76	FK		FL	102 425,76	106 138,94
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP			
	Autres produits (1) (11)						FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	102 425,76	106 138,94	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	14 405,04	14 536,93	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	604,00	599,00	
	Salaires et traitements						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA			
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)						GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	15 009,04	15 135,93	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	87 416,72	91 003,01	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	13 056,07	12 472,60	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	13 056,07	12 472,60		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	13 056,07	12 472,60		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	100 472,79	103 475,61		

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : ADA										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	25 118,00	25 869,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	115 481,83	118 611,54	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	40 127,04	41 004,93	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	75 354,79	77 606,61	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	13 056,07	12 472,60	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6 ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC			
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)							A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives Madelin						A7					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A8					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)								HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
TOTAL GENERAL													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL													

DGFIP N° 2053 2025

ADA

● Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFIP N° 2053 2025

Extension 2

ADA

[illegible]

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : ADA

Néant ☒

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		KV		KW	
		Matériel de transport		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	
		Emballages récupérables et divers		LE		LF	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III		LN		LO		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
		Autres participations		8U		8V	
		Autres titres immobilisés		1P		1R	
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		
TOTAL IV			LQ		LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		4		
		Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG		NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IO		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL		

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2025 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **ADA**

Néant ☒

Exercice N clos le : **31/12/2024**

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) - (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont : fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise ADA

Néant ☒

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		FE		FF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		FI		FJ		FK		FL	
Constructions	Sur sol propre	FM		FN		FO		FQ	
	Sur sol d'autrui	FR		FS		FT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		FY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et inform. mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mar. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NO + NR)	NW			Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY		
						Total général non vendu (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			ZB	ZB
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise : ADA

Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières (1)		Ø6	Ø7	Ø8
					Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e d

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Extension 1

ADA

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Extension 2

ADA

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
-------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
----------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : ADA

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	79 195,86		79 195,86						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	272 500,00		272 500,00						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	2 559,84		2 559,84						
	TOTAUX			VT	354 255,70	VU	354 255,70	VV			
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 159,84		6 159,84						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	50 987,00		50 987,00						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	57 146,84	VZ	57 146,84					
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : ADA										Néant ☐					
										Exercice N, clos le : 31/12/2024					
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	75 354,79		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB				
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-B)			XX		XW				
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT SD)										I7	25 118,00			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7		
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme										{ - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%			I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs										{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)													WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)			SW		WO			
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			MB		XR			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													Y3		
										TOTAL I			WR	100 472,79	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.												WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WP				
	Régime des sociétés mères et des filiales			{			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		WW			
	Produit net des actions et parts d'intérêts													XB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)													I6	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*													WZ	
	Majoration d'amortissement													XA	
	Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonération	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV		Entreprises nouvelles 44 octies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5		
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies A)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)		1F		Zone de reconversion de la défense (44 septies)		PA		
France Ruralité Revalorisation (FRUR) (44 quinquies A)			HT		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC		Zone franche d'activités NC (art. 44 quinquies)		XC				
									Zone de développement innovant (art. 44 Septuies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)													XB		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ex 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH				XS				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				XG				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD								
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Crédence dérogée par le report en arrière du déficit		ZI								
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL												
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								XI	100 472,79	XJ					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL		XL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)															
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	100 472,79	XO					

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

A.D.A.
Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : Rue du Poirier
14650 CARPIQUET
RCS CAEN 494 699 358

AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
06 JUIN 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide, sur proposition de la Gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 s'élevant à 75.354,79 euros de la manière suivante :

- A titre de dividende, à concurrence de : 75.350,00 euros
- Le solde, au compte « Autres Réserves », soit la somme de : 4,79 euros

Total égal au bénéfice : 75.354,79 euros

Le dividende unitaire est donc de 7,53 euros environ par part sociale.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique prend acte que ce dividende distribué au profit d'une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés n'ouvre pas droit à l'abattement de 40 %, prévu par l'article 158-3 2° du Code général des impôts au profit des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qui ont opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes qui ont été mises en distribution à titre de dividende, éligibles ou non à l'abattement, au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Montant des dividendes mis en distribution	Année de mise en paiement	Revenus éligibles à l'abattement *	Revenus non éligibles à l'abattement
clos le 31.12.2023	77.600 euros	2024	77.600 euros	0
clos le 31.12.2022	72.000 euros	2023	72.000 euros	0
clos le 31.12.2021	Néant	-	Néant	Néant

* dont le bénéfice est réservé aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Extrait certifié conforme par le Gérant
Thierry LE TREUT

